



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 18 novembre 2009

## **Pas de croix suisse sans matières premières suisses**

**Aujourd'hui, le Conseil fédéral a approuvé le message à l'intention du Parlement sur le projet « Swissness ». L'Union suisse des paysans, AGORA, le Groupement suisse pour les régions de montagne, l'Association AOC-IGP, Bio Suisse et IP-Suisse se félicitent de voir que le gouvernement souhaite mieux protéger la désignation « Suisse ». Ce qui compte le plus pour l'agriculture, c'est que les produits désignés comme suisses contiennent effectivement des matières premières suisses.**

Tant sur le marché suisse que sur les marchés étrangers, la marque « Suisse » ou, de manière générale l'aspect « Swissness », est associée à une garantie de qualité et vaut son pesant d'or. Le projet veut que l'utilisation de cette marque soit réservée aux produits qui sont bel et bien suisses. Ainsi, au moins 80 % de matières premières contenues dans des denrées alimentaires devront provenir de Suisse. Le Conseil fédéral a ainsi confirmé aujourd'hui une décision qu'il avait prise en mars 2009. Dans la mesure du possible, les ingrédients de tout produit arborant la croix suisse devront toujours être d'origine suisse. Le projet reste néanmoins pragmatique et tient compte de la situation des entreprises de transformation agroalimentaires en admettant quelques exceptions, que ce soit pour les matières premières qui n'existent pas en Suisse ou pour atténuer les conséquences dues à des variations de récoltes. L'USP, AGORA, le Groupement suisse pour les régions de montagne, l'Association AOC-IGP, Bio Suisse et IP-Suisse rejettent tout autre dérogation. Ces organisations estiment que l'origine des matières premières constitue le seul critère pertinent pour pouvoir désigner des produits comme « suisses ». En ce sens, les organisations précitées saluent toutes la décision prise par le Conseil fédéral aujourd'hui.

### *Renseignements :*

*Thomas Jäggi, Département Production, marché et écologie, Tél. 056 462 51 11*

*Sandra Helfenstein, Porte-parole de l'USP, Tél. 079 826 89 75*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*